

SENAT DE BELGIQUE.

SÉANCE DU 28 JUILLET 1909.

Rapport de la Commission des Sciences et des Arts, chargée d'examiner le Projet de Loi contenant le Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exercice 1909.

(Voir les n^{os} 4, 120, 179, 229, 231, session de 1908-1909, de la Chambre
des Représentants; — 107, même session, du Sénat.)

Présents : MM. le Marquis DE BEAUFFORT, Président; DERBAIX, le
Baron DESCAMPS, le Baron STIÉNON, DU PRÉ, VAN NAEMEN et RAEP-
SAET, Rapporteur.

MESSIEURS,

Le Budget du Ministère des Sciences et des Arts que votre Commis-
sion est appelée à examiner, n'a été discuté que très sommairement
cette année-ci à la Chambre des Représentants. Il en sera de même au
Sénat et je serai, en conséquence, aussi bref que possible.

Le Projet de Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exer-
cice 1909 s'élevait, au moment où il a été déposé :

En dépenses ordinaires, à fr.	32,577,892 »
En dépenses exceptionnelles, à	1,211,485 47
Soit au total . . fr.	<u>33,789,377 47</u>
Les crédits alloués pour l'exercice 1908 sont de . .	33,787,535 »
La différence en augmentation était donc de . . fr.	<u>1,842 47</u>

Des notes préliminaires justifient les augmentations ou les diminutions
des différents crédits du budget précédent.

Depuis le dépôt du Projet de Budget, plusieurs amendements ont été
proposés par le Gouvernement, nécessités spécialement par le transfert des
services du Département de l'Intérieur et de l'Agriculture, d'une part, de
ceux du Département des Sciences et des Arts, d'autre part, dans leurs
locaux respectifs.

(2)

A la suite de ces amendements, le total des dépenses ordinaires s'élevait à. fr. 32,630,662 »

• Soit une augmentation de 52,770 francs.

Les dépenses exceptionnelles restaient fixées à la somme de 1,211,485 47

Soit un total de . . . fr. 33,842,147 47

Avant le vote, le Gouvernement a déposé un nouvel amendement qui a été adopté et qui est libellé en ces termes : « Musées royaux de peinture et de sculpture. -- Complément du prix d'acquisition du portrait de Duquesnoy par Van Dyck. — 100,000 francs. »

Le Budget du Ministère des Sciences et des Arts pour l'exercice 1909, tel qu'il a été voté par la Chambre des Représentants, s'élève donc

En dépenses ordinaires à. fr. 32,642,662 »

En dépenses exceptionnelles à. » 1,311,485 47

Total. fr. 33,954,147 47

Votre Commission, à l'unanimité des membres présents, a également l'honneur de vous en proposer l'adoption.

Le Rapporteur,
PAUL RAEPSAET.

Le Président,
MARQUIS DE BEAUFFORT.